

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2024

DELIBERATION N°CD2024-02/4/8 DOSSIER N°6117	RENOUVELLEMENT DE LA STRUCTURE PORTEUSE ET DE LA PRÉSIDENTE DU SITE NATURA 2000 " BASSIN DE GOUZON / ÉTANG DES LANDES
--	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Delphine CHARTRAIN à Bertrand LABAR
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Valérie SIMONET
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Réserve Naturelle Nationale de l'Etang des Landes*

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET
En l'absence de M. Thierry GAILLARD

OBJET : RENOUVELLEMENT DE LA STRUCTURE PORTEUSE ET DE LA PRÉSIDENTE DU SITE NATURA 2000 " BASSIN DE GOUZON / ÉTANG DES LANDES



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des*

Régions,

VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,

VU la délibération n°CD2020-12/3/18 du 18 décembre 2020 relative au renouvellement de la structure porteuse et de la présidence du comité de pilotage du site Natura 2000 " Bassin de GOUZON/Étang des Landes" arrivant à échéance ;

VU le rapport CD2024-02/4/8 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

VU l'avis de la Commission CD - Solidarités territoriales et Développement durable,

DÉCIDE,

- De renouveler, à l'issue de la maîtrise d'ouvrage actuelle, la candidature du Département pour assurer une nouvelle maîtrise d'ouvrage de trois ans du site Natura 2000 « Bassin de Gouzon/Etang des Landes » ;
- De présenter la candidature M. Thierry GAILLARD, Elu du Conseil Départemental à la présidence du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Bassin de Gouzon/Etang des Landes » ;
- D'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'application de ces décisions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET